

Février 2023

# Cambrin

Au fil des mois ...

## AGENDA

**Dimanche 5 Février**

**Journée du bien être - salle des fêtes. Entrée 2€, de 9h à 18h**

**Du lundi 13 au vendredi 17 Février**

**Centre de loisirs  
De 9h à 17h à l'école**

**Mardi 21 Février**

**Sortie intercommunale cinéma**

**Mardi 21 Février**

**Mardi Gras - APE**

**Dimanche 26 Février**

**Valses de Vienne** Reporté



L'aire naturelle de Cambrin est une aire terrestre éducative depuis 2018. Cela signifie que ce petit bout de terrain est géré par des élèves de la classe de Cours Moyen de Cambrin. Ils étudient l'environnement : observation de la faune, de la flore, étude du sol ...

Les enfants prennent ensuite des décisions concernant les aménagements qu'ils souhaitent réaliser au cours de réunions/débats appelés « Conseils de la Terre ».

L'an dernier, ils ont décidé d'y creuser une mare afin d'étudier la biodiversité dans ce milieu.



## Rentrée 2023



Votre enfant est en âge de faire sa rentrée scolaire en septembre ? Vous pouvez dès à présent venir retirer un dossier d'inscription en mairie.



Ville de Cambrin



[www.cambrin.fr](http://www.cambrin.fr)



# Rétrospective

Quelques événements marquants  
de l'année 2022



Commémoration du 11 novembre



Après-midi « Halloween »  
de l'APE



Sortie à Pairi Daiza



Journée Festive



Spectacle de Noël offert  
aux enfants de l'école



Fête de l'école



Gala de Judo



Repas des aînés



Première rencontre à la salle des  
sports

2022



Centres de loisirs



Bourse Militaria



Colo à Sète pour les ados



Collecte de la banque alimentaire



Salon de la bière



# Cérémonie des Vœux 2023

La salle Léonce Pruvost était pratiquement comble ce samedi 28 janvier 2023 pour la traditionnelle cérémonie des vœux qui n'avait pas pu avoir lieu depuis janvier 2020. Emilie TIRACHE, secrétaire de mairie, a d'abord présenté ses vœux à Monsieur le Maire, aux membres du conseil municipal ainsi qu'aux élus présents et à la population au nom de l'ensemble du personnel communal.

C'est ensuite Isabelle DEVALCKENAERE, 1<sup>ère</sup> adjointe, qui s'est adressée à l'assemblée pour revenir brièvement sur les perturbations que nous avons tous subies lors de la pandémie. Elle a également pris le temps de remercier les associations ainsi que les bénévoles qui bravent le froid lors des collectes de la Banque alimentaire avant d'adresser à son tour ses vœux de santé, de joie et d'accomplissement personnel à toutes les personnes présentes.

Monsieur le Maire, de son côté, est revenu sur les réalisations de l'année 2020, 2021 et 2022 qui ont été nombreuses qu'elles aient été confiées à des prestataires extérieurs ou exécutés en régie.



Il a notamment rappelé le retard pris lors des travaux de la construction de salle de sports en raison de la Covid. Celle-ci a finalement pu être ouverte au public début septembre 2021. Le coût total des travaux est de 1 276 593,65 €. Les subventions obtenues auprès de l'Etat, de la Région Hauts-de-France, de la CABBALR et du Département du Pas-de-Calais représentent 620 262 € pour ce beau bâtiment d'une surface de 1 087,81 m<sup>2</sup>.

Le public a beaucoup apprécié la prestation de la chorale des enfants de l'école ainsi que la présentation de l'Aire Terrestre Educative qui a permis de découvrir les clichés des pièges photos installés au marais. Quel plaisir d'observer chevreuil, fouine, ou encore lièvre dans leur milieu naturel !

Monsieur le Maire a ensuite rappelé l'histoire de la brasserie de l'Union, plus connue aujourd'hui sous le nom de « Caves SEINGIER », résidence de Louis Lesage, puis de Léonce QUEVA, tous deux maires de CAMBRIN de l'époque et qui fait partie du paysage cambrinois depuis 1826.

Monsieur Bernard SEINGIER a reçu, des mains d'Agnès PANIER RUNACHER, la médaille de la ville pour son engagement en tant que prévôt au sein de la confrérie des charitables et son travail au sein des caves depuis 1971 qui a participé au rayonnement de CAMBRIN sur l'ensemble du territoire.

Madame la Ministre de la transition énergétique s'est adressée à l'assemblée pour présenter ses vœux et rappeler l'importance des modifications de nos usages qui permettent de préserver la faune, notamment l'extinction de l'éclairage public la nuit.





# Après-midi récréative

Le 22 janvier, les structures gonflables sont revenues envahir la salle des fêtes pour proposer aux enfants de la commune une après-midi récréative.

Entre les châteaux gonflables pour les petits et les grands et les bouées électriques, l'après-midi est passée très vite.

Bar et petite restauration étaient proposés pour les nombreux parents venus accompagner leurs enfants.



A compter du vendredi 3 Février, votre marché, qui se tenait habituellement place Marcel Cabiddu devant l'école, se déplace. En effet vous retrouverez dorénavant vos commerçants habituels sur les parkings autour de la mairie et de la salle des fêtes.



Nouveau à Cambrin. LS loisirs vous propose la location de structures gonflables, de chapiteaux, mange-debouts, machine à barbes à papa et popcorns.

Renseignements au 06.10.53.18.42 ou sur le site [www.lsloisirs.fr](http://www.lsloisirs.fr)



Les bénéficiaires du colis des aînés ont trouvé cette année un coupon réponse pour connaître leur préférence, à coût identique, entre un colis gourmet et la formule actuelle, c'est-à-dire un colis varié avec des produits en nombre.

**Attention, vous avez jusqu'au 15 février 2023 pour vous prononcer, au-delà de cette date les coupons renvoyés ne seront plus pris en compte !**

**SONDAGE**

**VOTRE AVIS  
NOUS INTÉRESSE!**



Nous envisageons d'étendre les horaires de la bibliothèque le mercredi après-midi. Pour répondre le plus justement à vos attentes nous vous proposons 3 horaires (cochez la case de votre choix).

☐ 14h / 16h      ☐ 15h / 17h      ☐ 16h / 18h

Merci de déposer le bulletin en Mairie ou en garderie avant le vendredi 3 Mars.